

Les services de garde : une priorité nationale

Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2017 présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes au nom du Women's Centre of Calgary, du First 2000 Days Network et de Vibrant Communities Calgary.

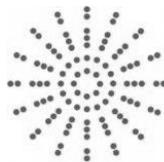
4 AOÛT 2016

39 - 4th Street N.E.
Calgary, Alberta T2E 3R6
Tel: 403-264-1155 Fax: 403-264-1203
Email: info@womenscentrecalgary.org
www.womenscentrecalgary.org

the
**WOMEN'S
CENTRE**



first2000days
Early Childhood Development Network



vibrant
COMMUNITIES
CALGARY

INTRODUCTION

Cette recommandation est envoyée au nom du Women's Centre of Calgary, du First 2000 Days Network et Vibrant Communities Calgary. Ensemble, nous avons créé une feuille de route stratégique pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, la Calgary Early Learning and Child Care Roadmap Strategy, regroupant des dizaines de parties prenantes du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. L'objectif de ce processus est de définir les obstacles aux services de garde et de formuler des recommandations pour la création d'un système de garderies accessible, de qualité et abordable de portée municipale d'ici la fin de l'année 2016.

Dans l'ensemble de l'Alberta, il y a une grave pénurie de places en services de garde accessibles, de qualité et abordables. Les chiffres font sursauter : le coût moyen des services de garde à plein temps est de 1 100 \$ par mois pour un enfant, et est plus élevé encore pour les enfants en très bas âge et les enfants ayant des besoins particuliers. Les coûts des services de garde peuvent parfois dépasser les coûts de logement pour les familles de Calgary. Il n'y a suffisamment de places en services de garde enregistrés que pour 1 enfant sur 5 âgés de 0 à 5 ans.¹ Les listes d'attente sont trop longues, ce qui incite les familles à prendre la première place qu'elles trouvent. Cette forte demande a entraîné une augmentation des coûts et du nombre de garderies familiales non réglementées et non enregistrées ainsi qu'une pénurie croissante d'établissements de services de garde appropriés au niveau du développement dotés d'employés bien formés et bien rémunérés. Cette situation est d'autant plus pertinente pour le Women's Centre, car les femmes considèrent invariablement les services de garde accessibles, de qualité et abordables comme une priorité.

Bien que nous soyons trois organismes municipaux, la feuille de route reconnaît que des changements doivent être apportés aux systèmes provinciaux et fédéral afin d'améliorer l'accès aux services dans les collectivités de toutes tailles. Aujourd'hui, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants relèvent à la fois du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, les provinces conservant la responsabilité principale du financement et de la prestation des services. En Alberta, le ministère des Services humains est responsable des services de garde, tandis que le ministère de l'Éducation est responsable des services à la petite enfance, y compris la maternelle.

Dans le cadre de ce modèle, les municipalités de l'Alberta ont vu une diminution de leur pouvoir au cours des dernières décennies et se sont vues obligées de retirer du financement de programmes municipaux qui auparavant offraient aux parents un accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et de qualité.²

¹ Ferns, C. et Friendly, M. (2014). « The state of early childhood education and care in Canada 2012 ». Projet Moving Childcare Forward. <http://childcarecanada.org/sites/default/files/StateofECEC2012.pdf>

² « Municipal Child Care in Alberta », Muttart Foundation, novembre 2011.

Q1. Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens en général – et certains groupes en particulier, comme les chômeurs, les peuples autochtones, les personnes handicapées et les personnes âgées – à maximiser, de la manière qui leur conviendrait, leurs contributions à la croissance économique du pays?

Le rôle du gouvernement fédéral dans une initiative de services de garde d'enfants consisterait principalement à élaborer un cadre national visant à ce que des systèmes de services de garde d'enfants universels, abordables, inclusifs et de grande qualité soient en place partout au pays (en collaboration avec les provinces, les territoires et les collectivités autochtones). Il aurait également le rôle de fournir un financement fédéral stable et durable afin d'assurer la prestation de services abordables et de grande qualité ainsi que l'élargissement grandement nécessaire des programmes services de garde, de sorte que les services de garde d'enfants soient accessibles à toutes les familles.

Un cadre de financement national de services de garde aiderait les Canadiens, et surtout les Canadiennes, à maximiser leur contribution à la croissance économique en :

- donnant à davantage de femmes la possibilité d'entrer sur le marché du travail. Au Québec, 70 000 femmes ayant de jeunes enfants sont entrées sur le marché du travail depuis l'arrivée du programme de services de garde universel et abordable il y a 10 ans;³
- créant des emplois dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Un cadre national et du financement adéquat doivent s'attaquer au problème des faibles salaires et des mauvaises conditions de travail des travailleurs en garderie, qui sont en majorité des femmes. En 2012, le salaire horaire brut médian pour le personnel dans les garderies en Alberta était de 15,33 \$ – bien en dessous du salaire de subsistance pour Calgary. À l'échelle nationale, ce salaire était de 16,50 \$;⁴
- soutenant les familles monoparentales. En Alberta, les familles monoparentales avec un enfant ont en moyenne un revenu annuel de 12 949 \$ inférieur aux seuils de faible revenu.⁵ Dans 4 cas sur 5, les familles monoparentales sont dirigées par une femme.

« Ma voisine a trois enfants – elle vit au Canada depuis de nombreuses années, mais elle n'a pas pu suivre de cours d'anglais parce qu'elle n'avait personne pour s'occuper de ses enfants. Son mari a perdu son emploi et elle a finalement pu suivre des cours, car il pouvait s'occuper des enfants, mais ils n'ont maintenant plus de revenu. »

- participante à une entrevue du Women's Centre sur les services de garde de 2015

³ Fortin, P.; Godbout, L. et St-Cerny, Suzie. (2012) L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux. Université de Sherbrooke.

⁴ Ferns, C. et Friendly, M. (2014). « The state of early childhood education and care in Canada 2012 ». Projet Moving Childcare Forward.

⁵ « The Path Forward », PIA, 2016.

Q3. Quelles mesures fédérales feraient en sorte que les collectivités urbaines, rurales et éloignées du Canada permettent à leurs résidents de contribuer comme ils le souhaitent à la croissance économique du pays et aux entreprises de prendre de l'expansion, de prospérer et de s'assurer une clientèle nationale et internationale afin de contribuer à la croissance économique?

L'investissement dans un système de services de garde d'enfants national permettrait à la population de contribuer à la croissance économique grâce à la création d'emploi, au soutien d'une plus grande participation des femmes dans le marché du travail et à l'offre d'un apprentissage de qualité pour tous les enfants au pays, ce qui leur donnerait de meilleures possibilités plus tard dans leur vie.

- À Calgary, les femmes peuvent s'attendre à dépenser 26 % de leur revenu pour le coût des services de garde;⁶
- Les services de garde s'avèrent la plus grande source de création d'emplois : un investissement de 1 million de dollars permettrait de créer près de 40 emplois;⁷
- Pénurie de main-d'œuvre chez les travailleurs en garderie : dans des rencontres avec des dizaines d'intervenants dans le milieu de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, le personnel de garderie a indiqué que les faibles salaires sont une cause du taux de roulement élevé. Les travailleurs en garderie qui ont le plus étudié dans le domaine du développement de la petite enfance quittent souvent leur emploi pour aller travailler en éducation.

« Toutes mes expériences avec les services de garde d'enfant ont été si stressantes et reliées à d'autres stress dans ma vie – la capacité de payer les factures et le fait de savoir que je ne peux payer les services de garde en retard sinon mon enfant perdra sa place et si cela se produit, je perdrai mon emploi. »

- participante à une entrevue du Women's Centre sur les services de garde de 2015

⁶ Macdonald et Friendly, novembre 2014, p. 22, tableau 5.

⁷ Robert Fairholm, Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance (<http://www.ccsc-cssge.ca/sites/default/files/uploads/French%20Docs/WFSSocio-FR.pdf>).

Grâce à des recherches menées par des bénévoles et à une série d'entrevues avec des femmes dans notre collectivité, le Women's Centre a dressé une liste de recommandations visant à créer les conditions d'un environnement favorable à des services de garde abordables et de qualité.

1. Appuyer la transition vers un programme provincial d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Fournir un financement suffisant aux provinces pour qu'elles mettent au point une démarche plus systématique dans l'organisation et la prestation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

2. Accroître le soutien et le financement des centres municipaux d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Les initiatives de partage des coûts entre les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral ont toujours amélioré la qualité des places fournies, tant en milieu urbain que rural.

3. Soutenir les municipalités dans une plus grande participation à la création de places en services de garde d'enfants. En Alberta, le cadre des chartes pour les grandes villes, les Big City Charters, traite d'outils qui permettraient à Edmonton et à Calgary d'avoir plus de pouvoirs. Ceux-ci pourraient donner à Calgary la capacité d'exiger des promoteurs qu'ils créent dans les nouveaux quartiers des espaces de services de garde d'enfants ou d'éliminer les autres obstacles qui limitent le nombre d'espaces. Le règlement provisoire sur les chartes sera prêt au printemps 2017.

4. Encourager la mise en place de services de garde d'enfants qui répondent aux besoins diversifiés des Albertains. Des programmes et du financement destinés aux Premières Nations et aux familles immigrantes sont nécessaires pour répondre à leurs besoins et surmonter les défis auxquels ces groupes sont confrontés dans l'accès à des services de garde de qualité. Du financement supplémentaire pour des places destinées aux enfants ayant un handicap est nécessaire afin de veiller à ce que ces enfants aient droit à une éducation et à des services de qualité.

Nous savons que l'approche actuelle fondée sur les lois du marché ne fonctionne pas. Au-delà de l'évidente pertinence d'un système de services de garde universel et abordable pour stimuler la croissance économique, le Canada a l'obligation juridique, à titre de signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, de garantir aux enfants le droit à une éducation favorable et à des chances égales plus tard dans leur vie.

Le Canada a également une obligation juridique envers les femmes, conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Les femmes ont une responsabilité disproportionnée en ce qui concerne la garde d'enfants, et l'un des principaux obstacles auxquels sont confrontées les mères pour se sortir elles-mêmes et leurs enfants de la pauvreté est le manque d'accès à des services d'apprentissage et de garde d'enfants abordables et de qualité. Pour s'acquitter de ses obligations envers les femmes et les enfants, le gouvernement canadien doit accorder la priorité à des programmes d'apprentissage et de garde d'enfants de qualité.

« Je suis forcée de rester à la maison parce que je n'ai pas accès à des services de garde d'enfants. »

- participante à une entrevue du Women's Centre sur les services de garde de 2015